

Questionnaire du Comité de l'île Fanac

Réponse de Benoit Willot, Joinville en mouvement, 2/03/2008

Réfection des berges côté grand bras : poursuite du dossier maintenant engagé pour la réalisation des travaux à partir du printemps 2008

Je me suis prononcé en faveur du projet et j'ai pris part à sa préparation. Je suivrai de manière attentive sa mise en œuvre, que j'espère la plus rapide possible.

Réfection de l'éclairage : prévu dans la prochaine tranche de travaux 2008 / 2009

Le programme de réfection de l'éclairage public à Joinville-le-Pont a pris d'importants retards. Il importera de vérifier avec les services techniques quelles sont les prochaines opérations qui peuvent effectivement être mises en œuvre.

La question de l'éclairage public est liée à celle de la sécurisation de l'île.

Respect des mesures adoptées en ce qui concerne l'habitat sur l'île Fanac PLU + PPRI qui ont reconnu d'une part le caractère « habité » de l'île, et d'autre part autorisé la reconstruction après sinistre, et la possibilité d'extension des propriétés existantes sous certaines conditions définies.

Je serais évidemment attentif à l'application des textes concernant l'île Fanac, et notamment du PLU et du PPRI révisé.

Entretien de l'île, et en particulier l'élimination des déchets verts, des végétaux et du bois d'élagage

Si les mesures récemment prises en matière de traitement des déchets verts s'avèrent insuffisantes, après achèvement du chantier du pont, nous assurerons une séance de travail entre les services municipaux et le comité des résidents pour envisager de nouvelles mesures.

Création d'un stationnement résidentiel à proximité de l'île (depuis la suppression des places disponibles devant le 17 quai de la Marne, nous avons un réel problème)

L'amélioration des possibilités de stationnement peut passer par la création d'un stationnement résidentiel, mais également par d'autres mesures, qu'il conviendra d'étudier ensemble. J'attire votre attention sur le fait que la mise en place d'un tel système de stationnement aura des conséquences au delà du lieu dans lequel il est envisagé.

Sécurisation de l'île (un projet existe à l'heure actuelle, mais il semble « bloqué »)

Le projet de sécurisation n'a pas été, en février 2008, présenté aux élus ni en commission sécurité, ni en commission environnement. Je n'en ai donc connaissance que par ouï-dire et ne peut prendre position à son sujet.

Il me paraît cependant nécessaire de travailler à la sécurisation de l'espace public, ce qui inclut la réflexion sur l'éclairage et la protection des riverains.

Accès de l'île pour les personnes à mobilité réduite

La loi sur l'accès de tous aux équipements publics impose de faire que les espaces pour l'instant inaccessibles de l'île Fanac deviennent accessibles.

J'ai participé aux travaux de la commission communale d'accessibilité et continuerait de m'y intéresser. La question de l'accès à l'île n'est qu'un des aspects des travaux à conduire, puisque la configuration même des locaux des équipements municipaux devra être revue.

Je n'ignore pas, cependant, que les difficultés seront importantes, et que plusieurs étapes seront nécessaires avant l'établissement d'un plan d'accessibilité réaliste.